



2024/90373

26.6.2024

**Rectificatif à la directive (UE) 2018/2001 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018
relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 328 du 21 décembre 2018)

Page 130, à l'article 29, paragraphe 1, point b):

au lieu de: «b) mesurer la conformité aux obligations en matière d'énergie renouvelable, notamment l'obligation établie à l'article 25;»,

lire: «b) mesurer la conformité aux obligations d'utiliser de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, notamment l'obligation établie à l'article 25;».
